

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00579

Numéro SIREN : 572 028 041

Nom ou dénomination : DELOITTE & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2021 sous le numéro de dépôt 16026

DELOITTE & ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 188 160 euros

6 place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

572 028 041 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 5 NOVEMBRE 2020

EXTRAIT

L'an deux mil vingt, et le cinq novembre, à 18 heures, les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, par Zoom, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui sera émargée par chaque membre présent à l'Assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Frédéric MOULIN, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Sami RAHAL, Associé présent et acceptant, est appelé comme scrutateur.

Monsieur François DESTOMBES est désigné Secrétaire de la Séance.

Le cabinet COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE CFCE, Commissaire aux Comptes, et Messieurs Maxime ATTIMONT et Serge RAHEM représentant le Comité Social et Economique, dûment convoqués, sont absents excusés.

La feuille de présence, qui sera certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau, permet de constater que les Actionnaires présents ou représentés possèdent le nombre d'actions ayant droit de vote requis par la Loi et les Statuts et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- la copie des lettres de convocation adressées aux représentants du Comité Social et Economique,
- la copie des lettres de convocation des Associés,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mai 2020,
- le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration,
- les Rapports du Commissaire aux Comptes,
- les Statuts de la Société,
- la feuille de présence à l'Assemblée et les pouvoirs,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que les documents et renseignements prévus par la Loi et les Règlements ont été tenus à la disposition des Associés dans les conditions requises.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire,
 - Pouvoir en vue des formalités,
 - Questions diverses.

Le Président présente le Rapport de Gestion (...).

Puis, lecture est donnée des Rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Redouane BELLEFQIH de son mandat d'Administrateur et, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en remplacement :

- Monsieur Eric DELGOVE, demeurant 4 rue de l'Eglise – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE,

Et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Pour extrait certifié conforme des délibérations du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 5 novembre 2020.

Le Président du Conseil d'Administration

